

Marie et la Communion des Saints

Troisième fiche dans la série « Nos traditions », celle-ci est conçue pour éclairer les groupes sur cette question : comment les catholiques, orthodoxes et protestants perçoivent et comprennent la place de Marie et des Saints. Tous seront unanimes pour reconnaître qu'il faut vénérer la mère du Seigneur, l'aimer, l'honorer, l'imiter ...et louer Dieu pour elle et avec elle. Seulement les protestants n'accepteront pas le culte de Marie et des saints quand la vénération se fait invocation, et l'invocation prière adressée à la Vierge et aux saints. Ils adressent leurs prières à Dieu seul au nom de Jésus-Christ, l'unique Médiateur et Intercesseur. La présente fiche aidera les groupes à comprendre l'origine de ces conceptions différentes, et l'intérêt à en tenir compte lorsqu'on veut préparer un temps de prière en ACAT vraiment œcuménique, même si les trois confessions ne sont pas représentées à ce moment-là....



Notre Dame des Prisonniers à Metz

La rue de la fontaine à Metz doit son nom à la fontaine Saint-Nicolas déjà mentionnée au XIVe siècle, la fontaine actuelle date de 1739. Elle est décorée de putti (statues d'enfants) et abrite une statue de Notre-Dame des Prisonniers. Celle-ci rappelle la mémoire de Sœur Hélène, qui créa, durant la seconde guerre mondiale, un réseau d'évasion pour les prisonniers français.

Quelle place tient Marie, la mère de Jésus, dans l'histoire du salut et dans la vie spirituelle et liturgique ? Cette double question est objet de débat au sein de l'Église universelle déjà bien avant la Réforme du 16e siècle. Depuis lors, elle est devenue source de différends confessionnels et le demeure encore aujourd'hui. Les réactions affectives qu'elle suscite, exacerbées par des siècles de polémiques, témoignent de la difficulté d'aborder le sujet sans un certain recul.

Le Concile romain de Vatican II (1962-65) a cependant rendu possible la reprise d'un dialogue plus serein sur la place de Marie dans l'œuvre salvatrice de Dieu. En France, le Groupe des Dombes a, pour sa part, apporté une importante contribution œcuménique dans son document intitulé : *Marie dans le dessein de Dieu et la communion des saints*¹, dont cette fiche emprunte le plan et maintes formulations.

Marie dans l'histoire

- Suite au 3e Concile œcuménique d'Éphèse (431) – concile christologique où la mère de Jésus fut proclamée

¹ Paris, éd. Bayard/Centurion, 1998.

« Mère de Dieu » (*Theotokos*)² –, s'est développée une piété centrée sur la personne de Marie dont le culte a pris chez les fidèles une place grandissante. Ce développement du culte marial a suscité tout au long du Moyen Age en Occident des prises de positions très contrastées concernant le statut de Marie et les affirmations doctrinales à son sujet.

- Au 16e siècle, la question de Marie n'est pas au cœur du différend entre les Réformateurs et Rome. Si les Réformateurs s'élèvent, parfois avec véhémence, contre les débordements de la piété mariale du Moyen Age, ils ont une approche respectueuse de la personne de Marie³ tout en considérant que l'Immaculée Conception et l'Assomption de Marie n'ont pas de fondement biblique. Le Concile de Trente (1546-1563) ne tranche pas sur ces deux questions. Celles-ci feront l'objet de deux définitions dogmatiques officielles de Rome en 1864 et 1950 respectivement. Ces deux dogmes suscitent alors un grand émoi dans les Églises non-romaines qui les considèrent comme une pierre d'achoppement supplémentaire pour le dialogue œcuménique.
- Le Concile de Vatican II, en resituant Marie dans le cadre d'une réflexion globale sur l'Église, marque à son tour des réticences face à l'inflation de la piété mariale. A partir de nouvelles bases, sans réussir à surmonter le contentieux historique sur la place de Marie dans le plan divin du salut, il va permettre d'amorcer à son propos, à la lumière du

témoignage scripturaire, un dialogue œcuménique fructueux⁴.

Marie dans l'Écriture

Dans une relecture commune et convergente des Écritures et des grands Symboles de foi œcuméniques, ressortent les points suivants qui expriment ce qui appartient à l'unanimité dans la foi :

- Marie est l'une des créatures de Dieu. Elle est une femme, une fille d'Israël, une épouse et une mère. Elle a été choisie par Dieu pour être la mère de son propre Fils. Elle consent sans réserve à ce choix par lequel elle occupe une place unique dans la création.
- Appelée à être la mère de Jésus – le Christ Seigneur, Dieu et Sauveur – Marie, ainsi « comblée de grâce », accueille dans la foi ce don de la grâce auquel elle répond par l'action de grâce. Se disant la servante du Seigneur, Marie précède tous les croyants sur le chemin de la foi au Verbe incarné, les invitant avec son Magnificat (Lc 1, 46-55) à entrer avec elle dans le cercle de la louange de Dieu.
- Si Joseph, l'époux de Marie, n'est pas le géniteur de Jésus aux yeux de la foi, il en est le père adoptif ; il est donc authentiquement père, en charge de l'éducation et de l'identité sociale et religieuse de l'enfant.
- Ainsi, à partir d'une vierge mère et d'un père adoptif, s'accomplit la promesse faite au peuple d'Israël de lui donner le Messie.
- La place de Marie dans l'Église s'inscrit dans la communion des saints de tous les lieux et de tous les temps. Parmi les « athlètes » de la foi des deux Testaments, des martyrs et de tous les confesseurs, Marie est par sa chair la plus proche de Jésus jusque dans sa

² Voir Document du Groupe des Dombes, § 170 : « Lorsque les conciles œcuméniques du 5e siècle appellent *Theotokos*, Mère de Dieu, la servante du Seigneur qui l'a mis au monde, ce ne sera pas pour la glorifier, elle, mais d'abord pour confesser que celui qui, selon la chair est né d'elle, est son Seigneur et son Dieu ».

³ Voir par ex. le Commentaire du Magnificat de Martin Luther, in tome III des Œuvres de Luther, éd. Labor et Fides, 1963).

⁴ Concile Vatican II, Lumen Gentium (= LG), chap. 8 : « La Bienheureuse Vierge Marie mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église. »

Passion. Au titre de cette préséance, elle est au premier rang, voire à la première place, au milieu de la grande nuée des témoins.

Les questions controversées

La « coopération » de Marie au salut

Vatican II professe que Marie a « coopéré au salut des hommes avec sa foi et son obéissance libres » (LG 56). Cette notion de « coopération » – reçue également dans l'Église orthodoxe comme valable pour tous les saints (cf. 1 Cor 3,9) – a été et peut demeurer encore source de malentendus avec les protestants, car elle risque, selon eux, de suggérer une parité entre le Christ et Marie. Les titres de « comédatrie »⁵, de « corédemptrice » ou de « Mère de l'Église » que certains milieux catholiques donnent à la Vierge heurtent par leur ambiguïté les orthodoxes et les protestants, soucieux de ne pas placer Marie au rang du Christ, Lui qui est l'unique Médiateur et Rédempteur (1 Tm 2,5). Suite à Vatican II⁶ un consensus œcuménique se dégage aujourd'hui pour affirmer que la grâce divine est toujours première. Loin d'exclure la réponse de l'être humain, grâcié et justifié non par ses œuvres ou ses mérites mais par la foi seule, la grâce appelle et rend possible cette réponse, en vérité une réponse joyeuse. Tel est le sens du *fiat* (« Qu'il en soit ainsi ! ») de Marie (Lc 1,38).

La virginité perpétuelle de Marie

Elle a été proclamée comme vérité révélée au 5e Concile œcuménique (Constantinople, 553) et au concile de Latran (649). Comment alors interpréter la mention dans les Écritures des « frères et sœurs de Jésus »⁷ ? Faut-il attribuer à cette expression

un sens restreint, biologique, ou lui donner, selon la tradition de l'Église ancienne, un sens large de parenté élargie à des cousins et cousines ? Au plan scripturaire, les exégètes ne sauraient trancher. Si l'Église ancienne a proclamée Marie « Toujours-Vierge » (*Aeiparthenos*), cela répond d'abord à un souci christologique, celui d'affirmer l'unicité du Christ, et, comme le soulignent les Pères, le fait que comme Nouvel Adam, le Christ est devenu, en « prenant chair du Saint-Esprit et de la vierge Marie » (*credo*), le principe d'une humanité nouvelle, affranchie du péché et de la mort. Dès lors, le sein de Marie, qui a accueilli le Très-Haut donateur de la Vie, ne saurait enfanter d'autres êtres à une vie mêlée de mort. La liturgie orientale établit un lien entre le sein de Marie et le Tombeau scellé du Ressuscité. Ignace d'Antioche (début 2e s.) évoque « la virginité de Marie et le fait pour elle d'enfanter, de même que la mort du Seigneur : trois mystères retentissants accomplis dans le silence de Dieu »⁸.

Les deux dogmes catholiques de l'Immaculée Conception et de l'Assomption.

Ces deux dogmes mariaux récents, définis au terme d'une longue histoire où se mêlent piété populaire, prière liturgique et réflexion théologique, constituent aujourd'hui l'un des nœuds du contentieux œcuménique. Les catholiques les reçoivent et les inscrivent dans la « hiérarchie des vérités » en fonction de leurs rapports avec le centre même de la foi chrétienne. Le premier déclare que, pour être la mère du Fils de Dieu, Marie a été, dès sa conception, « préservée du péché originel ». Le second affirme que « l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et âme à la gloire céleste ». Les protestants récusent ces deux dogmes, du fait qu'ils n'ont aucun fondement dans la Bible. Ils pensent qu'ils obscurcissent l'essentiel de la révélation

⁵ Voir H. Munsterman, *Marie corédemptrice ?*, Paris, éd. du Cerf, 2006.

⁶ Selon Vatican II, les titres mariologiques doivent « s'entendre de manière qu'on n'enlève ni n'ajoute rien à la dignité et à l'action du Christ, seul Médiateur » (LG 62).

⁷ Cf. Mc 3, 31-35 ; 6, 3 ; 1 Co 9, 5 ; Ga 1, 19.

⁸ Ignace d'Antioche, *Lettre aux Ephésiens*, 19, 1.

biblique en donnant souvent lieu à une dévotion mariale sans lien direct avec l'Évangile. A leurs yeux, Marie est, elle aussi, une pécheresse pardonnée, justifiée non par ses œuvres ou ses mérites mais par sa foi en la parole de grâce du Seigneur. A ce titre, elle est, selon le mot de Luther, l'« icône » de tout croyant, située non en face d'eux comme l'est Dieu, mais à leurs côtés. Pour leur part, les orthodoxes estiment que ces deux dogmes sont superflus et ont été définis dans le cadre de la vision augustinienne du péché d'Adam, étrangère à la Tradition unanime des Pères. La *Dormition de la Vierge*, croyance que la Mère de Dieu est ressuscitée trois jours après sa mort comme signe de notre résurrection à venir, est une donnée de la piété orthodoxe mais n'a pas le statut d'un dogme.

L'invocation de Marie et des saints

Catholiques, orthodoxes et protestants sont unanimes pour reconnaître qu'il faut vénérer la mère du Seigneur, l'aimer, l'honorer,

l'imiter, et louer Dieu pour elle et avec elle, saluer en elle l'œuvre de Dieu et rendre grâce à Dieu pour sa réponse exemplaire.

Mais les protestants n'acceptent pas le culte de Marie et des saints quand la vénération se fait invocation, et l'invocation prière adressée à la Vierge et aux saints. Ils adressent leurs prières à Dieu seul au nom de Jésus-Christ, l'unique Médiateur et Intercesseur.

Si, au-delà des accords sur l'essentiel de la foi, des points de désaccord subsistent entre les Églises chrétiennes à propos de Marie, ils ne peuvent plus, une fois débarrassés des différents malentendus qui les grèvent encore, être considérés comme des différences séparatrices. La levée des malentendus implique qu'on donne à Marie la place qui lui revient dans la foi chrétienne, sans aucun doute toute cette place, mais aussi rien que cette place. D'où l'appel du Groupe des Dombes à une conversion des Églises afin qu'un identique regard de foi sur Jésus les incite à ne pas se séparer à cause de celle qui ne fut pas à l'origine des divisions confessionnelles.



« Saints », par Fra Angelico
1428 - 1430